



PROJET ASSOCIATIF ET STRATÉGIQUE LIEN ANIMAUX PATIENTS 2026

SANTÉ MENTALE
ACCÈS AUX SOINS POUR TOUTES ET TOUS
SOLIDARITÉ
BIEN-ÊTRE ANIMAL





PLAN

1. Introduction
2. Historique
3. Nos missions
4. Notre équipe
5. Nos valeurs
6. Charte éthique
7. Fonctionnement
8. Nos activités
9. Nos moyens et partenaires
10. Nos projets à venir
11. Remerciements
12. Annexes

INTRODUCTION

L'association **Lien Animaux Patients** (LAP), reconnue d'intérêt général, a vu le jour en 2023. Ce projet a été initié par Claire Warusfel, ancienne aide-soignante au Centre Psychothérapique de Nancy à Laxou, qui a réuni autour d'elle un groupe pluridisciplinaire de bénévoles et de soignants, conscients de l'enjeu de ce projet.

LAP a pour vocation principale et initiale de permettre aux patient·e·s hospitalisé·e·s de trouver un mode de garde pour leurs animaux et d'éviter ainsi les nombreux reports, voire le refus, de certaines hospitalisations.

Ce projet innovant a pu voir le jour grâce au soutien du CPN (Centre Psychothérapique de Nancy), qui sera ainsi le premier hôpital en France à proposer un tel service. Cette idée s'est appuyée sur une enquête réalisée au CPN à l'aide d'un questionnaire, qui a confirmé l'intérêt certain de ce projet.

CONSTAT

Une enquête menée au sein de l'hôpital a révélé que **plus de 60 % des patient·e·s en psychiatrie** repoussaient ou refusaient leur hospitalisation faute de solution de garde pour leurs animaux. Jusqu'alors, aucune solution structurée n'existe pour répondre à ce besoin, et les patients doivent s'organiser seuls, ce qui est particulièrement difficile en situation d'urgence, de vulnérabilité ou d'isolement. Les animaux, quant à eux, sont exposés à l'abandon, à des conditions de garde inadaptées ou à la négligence.

Cette situation a des conséquences directes sur la santé mentale des patients, générant stress, anxiété et culpabilité, et ralentit le rétablissement. Pour beaucoup, l'animal constitue le dernier lien affectif stable ; sa séparation accentue l'isolement et fragilise le parcours de soin.

La précarité financière aggrave ce dilemme : une majorité des patients ne peut financer la garde ou les soins vétérinaires, renforçant les inégalités d'accès aux soins et le risque d'exclusion sociale. L'absence de solution impacte aussi le travail des soignants et peut prolonger la durée des séjours en raison de l'inquiétude du patient pour son animal.

En résumé, l'absence de solution crée un cercle de fragilisation : report ou refus d'hospitalisation, aggravation de la santé mentale, isolement, précarité et risque pour l'animal. Ce constat souligne l'urgence d'une réponse structurée pour garantir un accès aux soins serein, réduire le temps d'hospitalisation et protéger le bien-être des patients et de leurs compagnons.

HISTORIQUE

La première réunion du groupe de réflexion sur le projet LAP a eu lieu le jeudi 17 février 2022. Ce projet a été pensé et initié par Claire Warusfel, précédemment aide-soignante au CPN, partant du constat des difficultés rencontrées par certain·e·s patient·e·s hospitalisé·e·s au centre.

Principales étapes du projet

- **Constat initial** : Difficultés des patient·e·s hospitalisé·e·s à faire garder leur animal.
- **Enquête** : Avec l'UNIC, un questionnaire a permis d'identifier les besoins des patient·e·s (voir Annexe n°1).
- **Préparation** : Une année de prise en charge d'urgence a amorcé le projet.
- **Mise en oeuvre** : Montée en puissance des activités de garde et d'accompagnement.

Grandir, c'est devoir se structurer, trouver un fonctionnement et une organisation adaptés à la fois à nos valeurs, nos missions, aux contraintes internes et externes, ainsi qu'aux réglementations. L'association France Active Lorraine a sélectionné LAP pour réaliser un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) de décembre 2023 à juillet 2024, un accompagnement qui a aidé l'équipe à structurer l'association, à chercher les moyens de pérenniser les revenus, à retranscrire le projet associatif et stratégique, ainsi que la charte de l'association et celle des bénévoles.

Une campagne de communication et une campagne de financement participatif ont été réalisés au premier semestre 2025 pour améliorer la visibilité et accompagner le développement du projet.

NOS MISSIONS ACTUELLES

- **Faciliter l'accès aux soins** : Offrir des solutions de garde pour les animaux des patients hospitalisés en psychiatrie (chiens, chats, NAC, sauf chiens catégorisés).
- **Sensibilisation** : À la bientraitance animale et à l'importance des animaux dans une bonne santé mentale.
- **Lien patient-animal** : Création d'une salle de visite au CPN pour maintenir ce lien pendant l'hospitalisation, hors animaux accompagnés par LAP (voir Annexe n°2).

NOTRE ÉQUIPE

- **Claire Warusfel** : Présidente, ancienne aide-soignante au CPN, titulaire de l'ACACED.
- **Michelle Joliot** : Vice-Présidente, représentante des Familles d'Accueil.
- **Muriel Launois** : Secrétaire, ergothérapeute retraitée.
- **Éric Urmes** : Secrétaire, éducateur canin.
- **Christel Gall-Musquar** : Représentante des Familles d'Accueil.
- **Francis Mangeonjean** : Ancien Directeur des soins au CPN.
- **Anne-Sophie Gall** : Cheffe de projet, cheffe d'entreprise.
- **Aurore Dupuy** : Coordinatrice administrative.

NOS VALEURS

- **Éthique** : Lutter contre la stigmatisation des troubles psychiques et respecter l'anonymat des patients.
- **Solidarité** : Soutien financier aux personnes précaires.
- **Bienveillance** : Garantir le bien-être des patients et de leurs animaux.
- **Engagement** : Responsabilité envers soi, les bénéficiaires et la société.

CHARTRE ÉTHIQUE

Principes fondamentaux

- Respecter la liberté et l'anonymat des bénéficiaires.
- Garantir la bientraitance des animaux.
- Collaborer avec des professionnels partageant nos valeurs.
- Créer des liens entre les acteurs du sanitaire, médico-social et administratif.

FONCTIONNEMENT

L'association, loi 1901, comprend :

- Membres d'honneur
- Membres bienfaiteurs
- Membres actifs

Bureau

- Présidente : Claire Warusfel
- Vice-présidente : Michelle Joliot
- Trésorière : Muriel Launois
- Secrétaire : Éric Urmes

Reconnue d'intérêt général, l'association peut recevoir dons et legs.

NOS ACTIVITÉS

Coordination de la garde et des soins des animaux :

- Rechercher des lieux de garde (familles d'accueil et professionnels)
- Gérer et coordonner les gardes (contrats et anonymat)
- Partenariats (vétérinaires, pet-sitters)
- Suivre les animaux et tenir informés les patient·e·s du déroulement de la garde
- Gestion d'un fonds de solidarité pour les personnes précaires

Maintien du lien patient·e·s/animal :

- Donner accès à une salle de visite au Centre Psychothérapique de Nancy (pour les patients dont LAP ne gère pas la garde de l'animal, pour préserver l'anonymat.)

Sensibilisation :

- Sensibiliser d'autres structures de soins
 - Participer à des événements sur la santé mentale et la bientraitance animale
 - Créer un jeu pédagogique sur la bientraitance animale
-

NOS MOYENS ET PARTENAIRES

- **Partenaires principaux** : Centre Psychothérapique de Nancy, FSE +, Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, Métropole du Grand Nancy, Vandoeuvre-Lès-Nancy, France Active Lorraine, Okoté, Caisse d'Épargne, Vétonimo, Fondation Macif, CPAM, AG2R La Mondiale, Pacte des solidarités, Planète Woof, Tibria.

HOSPITALISATION

URGENCE OU PROGRAMMÉE

« Avez-vous un animal ? »

« Non »

« Oui »

« Avez-vous une solution de garde ? »

« Oui »

« Non »

CONTACTEZ-NOUS

6918

Depuis l'extérieur : 03 83 92 69 18

PATIENT.E

SANS RESSOURCES SUFFISANTES

PATIENT.E

AVEC RESSOURCES SUFFISANTES

SOUTIEN FINANCIER

FONDS DE SOLIDARITÉ

GARDE DE L'ANIMAL

PAYÉE PAR LA PERSONNE

FAMILLE D'ACCUEIL

OU

**STRUCTURE D'ACCUEIL
PROFESSIONNELLE**

NOS PROJETS À VENIR

Prendre soin des animaux pour mieux soigner les humains.

2026 : 1^{er} semestre

- Valider la collaboration avec le CHRU de Brabois.
- S'étendre aux CHRS de la Métropole du Grand Nancy.
- Recruter de nouveaux bénévoles.
- Créer un site internet.

2026 : 2^{ème} semestre

- Acheter un véhicule dédié au transport des animaux des patients.
- Étendre et partager notre expertise à des personnes souhaitant développer un projet identique.
- Créer et proposer des formations sur le lien santé mentale et bien-être animal à destination des soignant.e.s, des bénévoles, des étudiant.e.s :
 1. Animal sentinelle : se former et former les soignante.s
 2. Formation au bien-être animal, à la médiation animale
- Créer un jeu éducatif sur la bientraitance animale.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre plus profonde gratitude
au CPN pour son soutien depuis le début.
Merci à tous nos partenaires, bénévoles et donateurs pour leur engagement.



NOUS CONTACTER

Claire Warusfel (Présidente)

06 83 77 91 38 - 03 83 92 69 18

lien.animaux.patients@cpn-laxou.com

Centre Psychothérapique de Nancy

1 rue du Dr Archambault

54521 LAXOU CEDEX



ANNEXES

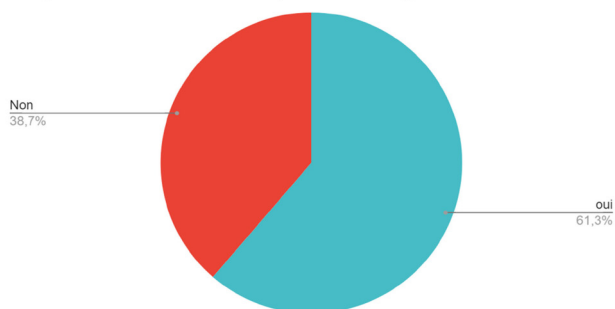
1. Questionnaire d'enquête
2. Salle de visite
3. Parution au journal officiel
4. Rescrit fiscal
5. Plaquette - Familles d'accueil
6. Roll-up de présentation & affiche familles d'accueil



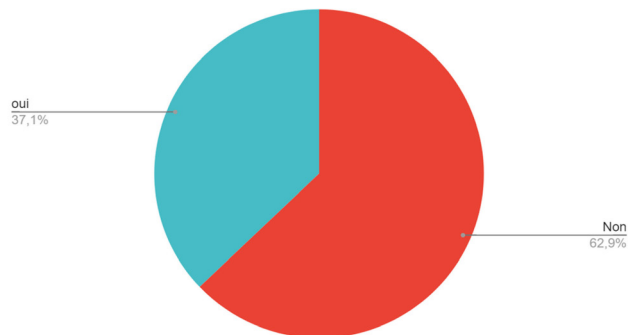
ANNEXE 1 :

Questionnaire d'enquête

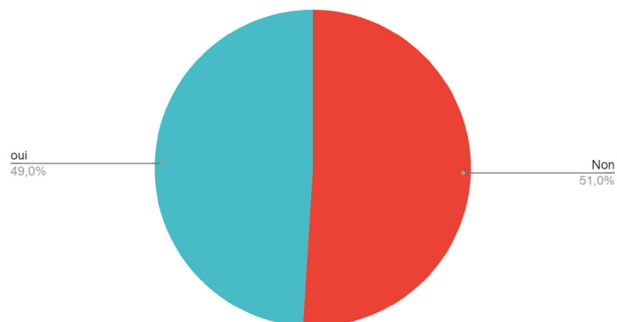
Avez vous été confronté à un patient qui refuse une hospitalisation en raison de problème de garde de son animal ?



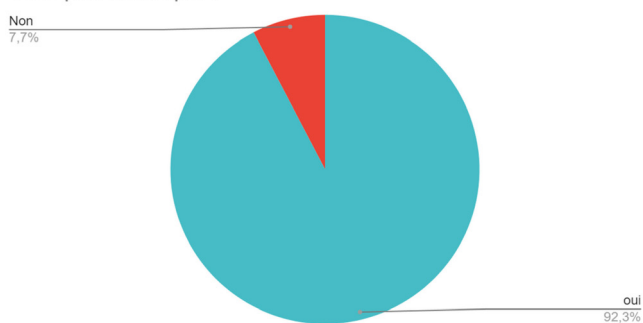
Si oui avez -vous pu répondre à sa demande ?



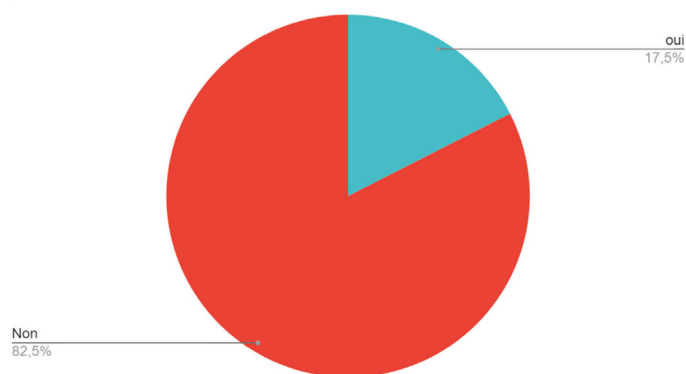
Le patient a-t-il sollicité votre aide pour la garde de son animal ?



Seriez -vous intéressé par une aide extérieure pour répondre à cette problématique ?



Avez vous entendu parler de l'association LAP ,lien animaux patients , qui vise à soutenir les patients en difficulté de garde pour leurs animaux ?



ANNEXE 2 : Salle de visite



ANNEXE 3 :

Parution au Journal Officiel

155^e année. - N°10

Mardi 7 mars 2023

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



D.I.L.A.
serialNumber=S17140003.-
CN=DILA - SIGNATURE
DILA,OU=0002
13000918600011,organizati-
onIdentifier=NTRFR-130009-
18600011,O=DILA,C=FR
75015 Paris
2023-03-07 09:02:09

Associations et fondations d'entreprise



Direction de l'information
légal et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 1289

54 - Meurthe-et-Moselle

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de Meurthe-et-Moselle

LAP (LIEN ANIMAUX PATIENTS).

Objet : aider les personnes hospitalisées à trouver un mode de garde pour leurs animaux domestiques avec ou sans aide financière ; aider financièrement des associations ayant un but similaire ou proche dans le domaine du bien-être animal

Siège social : 1, rue du Dr Archambault, 54520 Laxou.

Date de la déclaration : 24 février 2023.

La Directrice de l'information légale et administrative : Anne DUCLOS-GRISIER

ANNEXE 4 :

Rescrit fiscal



Fidélité
Égalité
Fraternité

Direction départementale des Finances publiques
de Meurthe-et-Moselle
50 rue des Ponts
54000 Nancy Cedex
Téléphone : 03.83.17.70.70
Mél. : ddff54@ddff.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Pôle Gestion Fiscale : service des Affaires Juridiques et du
Contentieux
Affaire suivie par : Bénédicte GRÉPIN
Téléphone : 03.83.17.95.64
Mél. : ddff34@ddff.finances.gouv.fr
Rég. : R 2021-79



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE MEURTHE-ET-MOSELLE
50 RUE DES PONTS
54000 NANCY CEDEX

PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION « LIEN ANIMAUX
PATIENTS » (LAP)

1, RUE DU DOCTEUR ARCHAMBAULT - BP 11010
54 521 LAXOU CEDEX

Nancy, le 16 MAI 2024

Objet : demande de l'association « LIEN ANIMAUX PATIENTS » (LAP) - SIREN : 924 061 302, en
vue de la délivrance de reçus fiscaux en contrepartie de dons – rescrit fiscal – L80 C du Livre des
Procédures Fiscales (LPF)

Madame la Présidente,

Par courrier reçu le 6 mai 2024, complété le 14 mai 2024, vous avez souhaité que nos services
déterminent si l'association « LIEN ANIMAUX PATIENTS » (LAP) peut délivrer à ses donateurs des
reçus de dons aux œuvres, leur ouvrant droit aux réductions d'impôt prévues aux articles 200-I et 238
bis du Code Général des Impôts (CGI).

La situation décrite met en jeu les dispositions suivantes :

En vertu desdits articles, ouvrent droit à une réduction d'impôt, les sommes qui correspondent à des dons
et versements, effectués par les contribuables domiciliés en France au sens de l'article 4 B (art 200 al. 1-
b, applicable aux dons de particuliers) ou par des entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à
l'impôt sur les sociétés (art 238 bis al. 1 a, applicable aux dons d'entreprises) au profit d'œuvres ou
d'organismes d'intérêt général ayant un caractère notamment philanthropique, éducatif, scientifique,
social, humanitaire, sportif, familial, culturel ...»

Présentant un caractère social, les œuvres ou organismes qui concourent à la protection de la santé
publique sur le plan de la prophylaxie ou de la thérapeutique.

Il s'agit de tous organismes publics, semi-publics ou privés à but non lucratif contribuant à la lutte contre
les maladies, notamment les maladies mentales, soit à la réadaptation médicale, et à l'éducation sanitaire
de la population

La qualité d'organisme d'intérêt général suppose la réunion des trois conditions suivantes :

- sa gestion doit être désintéressée au sens du Bulletin Officiel des Finances Publiques BOFIP-Impôts
BOFIS-CITAMIP-10-50-10-20 n°50 à 510 ;
- son activité ne doit pas entrer en concurrence avec le secteur commercial, ou si elle le concurrence,
l'organisme doit la réaliser selon des modalités différentes de celles de ce secteur au sens de ce même
Bulletin (§520 et sens du même BOFIP) ;
- l'organisme ne doit pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes, c'est à dire ne pas
poursuivre les intérêts particuliers d'une ou plusieurs personnes clairement individualisables, membre(s)
ou non de l'organisme.

Enfin, le versement (don) ouvre droit auxdites réductions d'impôt relatives au « mécénat » que s'il

ANNEXE 5 :

Plaquette - Familles d'accueil



DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL POUR ANIMAUX



Un dispositif soutenu par le Centre Psychothérapique de Nancy

Constat

Trop de **patient-e-s** renoncent ou reportent leur **hospitalisation en psychiatrie** faute de **solution de garde pour leur animal**.

Notre réponse

Lien Animaux Patients (LAP)
Association d'intérêt général

Nos missions

Faciliter l'accès aux soins en organisant la **garde des animaux domestiques** (gestion administrative, suivi de la garde...).

Maintenir le lien patient-animal

LAP reçoit des nouvelles de l'animal de la part de la famille d'accueil et les transmet au/à la patient-e pendant son hospitalisation.

Soutenir financièrement pour la prise en charge des animaux des personnes en situation de précarité.

Sensibiliser à la santé mentale et à la bientraitance animale : informer sur le rôle du lien humain-animal dans la santé mentale, promouvoir des pratiques respectueuses envers les animaux et sensibiliser les structures de soins.

C'est quoi être famille d'accueil ?



Garder un animal
(chien, chat, rongeur...)
temporairement
à votre domicile.



Veiller sur un animal
en s'occupant de lui
avec **bientraitance**.



Être bénévole
en préservant
votre **anonymat**.

Ce que vous rendez possible

- Prévenir le risque d'abandon d'un animal
- Faciliter l'accès aux soins psychiatriques pour une personne
- Favoriser une hospitalisation plus sereine pour le/la patient-e
- Offrir une solution aux soignant-e-s lorsqu'aucune garde n'est disponible
- Soulager la culpabilité ressentie par la personne hospitalisée

Qui peut le devenir ?

Toute **personne majeure** souhaitant garder temporairement chez elle un animal.

LAP se réserve le droit de refuser une candidature si l'association estime que les conditions de garde ne permettent pas le bien-être de l'animal.



Comment devenir Famille d'Accueil ?

Contactez LAP par mail :

lien.animaux.patients@cpn-laxou.com

Les étapes à suivre :

- **Remplir le questionnaire en ligne** via le lien reçu par mail ou directement via le QR Code (permet à LAP de mieux vous connaître).



- **Visite à domicile** pour vérifier les conditions de garde.

• Si candidature acceptée :

- Réception et signature de la **charte** et du **contrat global**
- Envoi d'une **copie de pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile**
- **Adhésion obligatoire** à l'association (10€)

Merci pour l'intérêt que vous portez à l'initiative de Lien Animaux Patients.

Nous avons hâte de vous accueillir dans cette belle aventure humaine et animale !

Avec le soutien de



ANNEXE 6 :

Roll-up de présentation



Affiche - Familles d'accueil

